



Illustration d'une parcelle forestière sinistrée par la tempête Ciaràn



Brest, juin 2024

## **PROPRIÉTAIRES FORESTIERS, LE CRPF EST À VOTRE SERVICE !**

**Le collectif Forêt Bois Pays de Brest\* accompagne les propriétaires forestiers pour renouveler leurs boisements et valoriser leurs bois. Au sein de ce collectif, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) conseille et forme les propriétaires privés sur le terrain. Vous êtes propriétaire d'un bois ? N'hésitez pas à contacter le CRPF pour une visite et un diagnostic gratuits. Pour les propriétaires qui le souhaitent, la mise en place de chantiers groupés est proposée.**

### **Le Pays de Brest, épice de la tempête Ciaràn**

Les forêts du Pays de Brest ont été particulièrement touchées par la tempête Ciaràn et les coups de vents qui se sont succédés cet hiver. Les dégâts sont localement très importants : 10% des peuplements forestiers ont été impactés avec ponctuellement des parcelles touchées à 50% et des volumes de bois à terre estimés à 650 000 m<sup>3</sup> sur le nord Finistère et l'ouest des Côtes d'Armor (correspondant à près de 70% du volume annuel récolté au niveau régional).

On distingue plusieurs types de dégâts :

- Les chablis (arbres couchés, basculés, encore enracinés partiellement) ;
- Les volis (troncs cassés plus ou moins haut) ;
- Les arbres encroués (cime et branches accrochées dans un autre arbre, ce qui l'empêche de tomber à terre) ;
- Les bris de cimes (houppiers en partie cassés).

Toutes les essences sont impactées. Les Pins, principalement le pin maritime, sont particulièrement concernés par les volis tandis qu'Epicéas et Douglas sont majoritairement renversés. Les feuillus (Chêne, Châtaignier...) présentent de nombreux chablis et bris de cimes.

### Importance d'un diagnostic sur le terrain avec le CRPF

Face à cette situation dans les massifs touchés, l'enlèvement des bois revêt un caractère plus ou moins urgent. S'il s'agit de volis résineux en masse, il faudrait idéalement exploiter dans les prochains mois, évacuer les bois rapidement pour éviter leur dépréciation (bleuissement) et limiter le risque d'attaques de scolytes (sténographe, hylésine, typographe...).

Concernant les chablis, le maintien d'un enracinement partiel permettant aux arbres de rester en vie, l'exploitation pourrait s'étaler sur deux ans suivant les essences.

Comme les sols sont détrempés, une attention particulière doit être prise pour éviter les phénomènes de tassements de sols inhérents aux passages des engins lourds. Il convient aussi de le faire dans le respect des réglementations.

### Prendre rendez-vous avec le CRPF

Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) est un établissement public sous la tutelle du ministère en charge de la forêt.

**Le CRPF se tient à votre disposition pour réaliser des visites et diagnostics gratuits. Le CRPF peut également vous accueillir sur rendez-vous lors d'une permanence les lundis matins de 9h à 12h tous les 15 jours à Landerneau.**



### Votre contact au CRPF


Paul JANVIER, Technicien Forestier  
06 18 44 72 24 – [paul.janvier@cnpf.fr](mailto:paul.janvier@cnpf.fr)

*Sur rendez-vous, permanence le lundi matin à Landerneau (tous les 15 jours)*

#### \* Le collectif Forêt Bois du Pays de Brest

Le collectif Forêt Bois du Pays de Brest est animé par le Pôle métropolitain du Pays de Brest, le CRPF, le syndicat des propriétaires Fransylva Bretagne, l'Office national des forêts (ONF) et l'interprofession Fibois Bretagne. Il a pour objectif de **valoriser notre patrimoine forestier et nos bois locaux**, en lien avec les 8 000 propriétaires forestiers et 103 communes du Pays de Brest.

#### **Pour tout renseignement**

Pôle métropolitain du Pays de Brest  
Erwan BUREL, chargé d'animation Forêt Bois Pays de Brest  
06 78 30 69 40 – [foret-bois@pays-de-brest.fr](mailto:foret-bois@pays-de-brest.fr)  
 [foretbois-paysdebrest.bzh](http://foretbois-paysdebrest.bzh)